

Chirurgie des tumeurs cutanées

Ce document a été rédigé comme un complément d'informations à celles reçues lors des consultations. Ce texte n'est pas exhaustif, il peut répondre à certaines questions et en suscitera d'autres. Chaque cas individuel est un cas particulier. Interrogez votre chirurgien sur chaque point qui n'est pas clair pour vous. Cette fiche n'a qu'un caractère informatif. Vous pouvez également consulter la page des questions fréquemment posées (FAQ).

La chirurgie plastique prend également en charge les tumeurs cutanées.

Leur ablation tentera de laisser une cicatrice la plus discrète possible. Elle sera soignée et orientée selon des principes établis.

Tous les constituants de notre peau peuvent être à l'origine d'une tumeur : les cellules de la couche superficielle ou épiderme, des couches

profondes - derme et hypoderme -, la racine des poils ou des cheveux, les cellules pigmentaires, les petites glandes cutanées, les nerfs, les vaisseaux, les petites cellules musculaires de la peau, ... Par prudence, toute tumeur enlevée, même celles qui sont de toute évidence bénignes, seront analysées.

Sauf dans des situations évidentes, le diagnostic et le dépistage de ces tumeurs sont réalisés préalablement chez les dermatologues via les médecins traitants qui proposeront alors éventuellement une consultation chez le chirurgien plasticien.



- Parmi les tumeurs bénignes, donc non cancéreuses, citons les nævi ou grains de beauté parfois disgracieux, mal situés ou suspects ; les petits kystes de la peau tels que les kystes sébacés ; les lipomes ou petits amas graisseux situés sous la peau.
- Parmi les tumeurs malignes, les plus fréquentes sont les tumeurs développées au départ de la couche superficielle ou épithélium. Ce sont les épithéliomas. Il en existe deux types principaux (basocellulaire et spinocellulaire ou épidermoïde). Toute lésion cutanée persistante ; creusée, cicatricielle ou en relief ; perlée, saignante ou recouverte d'une croûte ; apparaissant plutôt sur une zone découverte (le visage, un crâne dégarni, le dos des mains, ...), doit attirer votre attention. L'exposition chronique au soleil est un facteur favorisant.
- D'autres tumeurs cutanées malignes, plus connues mais heureusement plus rares, sont les mélanomes. Ils peuvent survenir sur un nævus préexistant, ou plus souvent, d'emblée sur une peau saine. Toute tache pigmentée, plate ou en relief, qui se modifie ou grandit, dont la couleur ou les bords deviennent irréguliers, ou dont la taille est supérieure à 6-7 mm, doit vous inquiéter. L'exposition fréquente d'une peau claire aux rayons UV B (banc solaire ou soleil), les coups de soleil répétés, surtout durant l'enfance, sont incriminés. Un nævus présent dès la naissance est à enlever ou à suivre de très près. Tous les endroits du corps sont susceptibles d'être affectés, même le lit d'un ongle ou la plante d'un pied.

En conclusion :

L'ablation de ces tumeurs cutanées se fait le plus souvent en chirurgie ambulatoire, sous anesthésie locale, par simple excision suivie suture.

Parfois, dans le cas des tumeurs malignes avancées, on aura recours à la chirurgie reconstructrice, avec anesthésie générale. La durée de l'hospitalisation sera alors en fonction de la complexité du cas.

Source : Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique | www.bspras.org

Cabinets médicaux - Dr Jean De Wan

GEMBLoux (Pégase)

Rue des Fabriques 6

Secrétariat : 081 60 06 00

CHARLEROI

Rue Dagnelies 5

Secrétariat : 071 32 97 42

WATERLOO

Rue du Gaz 1

Secrétariat : 02 354 05 52

Dr Jean De Wan

Chirurgie & médecine esthétique

